

Pour Les Pradétans

Le magazine trimestriel de l'association



Lancement de l'association

Interview de Magali Girardot

Dossier : Quartier de la Gare

CHRONIQUE D'UNE NAISSANCE ANNONCÉE

Début d'été, la cigale est déjà prête pour se régaler, danser et festoyer.

Evidemment, loin de se soucier, du reste de l'année, tant qu'il y a l'ivresse, au diable les quolibets, que vivent les moments de paresse, sous notre beau soleil d'été.

Seulement voilà, les fourmis lassent de ne plus rien comprendre, à changer de veste au gré des vents, ayant aujourd'hui l'expérience nécessaire ne vont plus se laisser berner.

Mais revenons donc à notre point de départ, car un peu plus et on s'égare.

En ce début d'été, nous travaillons depuis plusieurs semaines, Pour les Pradétans, à l'alternative nécessaire aujourd'hui pour **Le Pradet**.

Rencontres, réunions, échanges, débats, un véritable travail de fourmis avec toutes les bonnes volontés afin d'opérer ce nécessaire changement : Objectif, la gouvernance locale.

Un changement qui porte sur les réelles préoccupations des Pradétans et de leur quotidien.



Le point commun ? Un constat qui est partagé dans tous les domaines, Education, Citoyenneté, Environnement, Urbanisme, Action Sociale, Sécurité...

Las d'un Pradet en déconstruction, d'un Pradet à la dérive, d'un Pradet fort dépourvu. Le Pradet doit redevenir une aire d'attraction positive, dans tous les sens du terme, pour ses habitants, pour l'ancrage de sa jeunesse, pour son environnement, pour son tourisme, pour tous les atouts exceptionnels que la commune possède. Un pari audacieux et nécessaire afin de conserver sa culture, son patrimoine, son âme de village tourné vers un avenir serein, garant du lien social, du vivre ensemble et de sa place au sein de la métropole Toulon Provence Méditerranée.



Valérie Rialland incarne ce changement, parce qu'elle fédère toute les bonnes volontés, méthodique, rigoureuse, à l'écoute, sa connaissance fine du territoire et son expertise, en font un atout incontournable. Conseillère départementale du canton, présidente de la commission Collège et éducation, où elle a pu travailler, mettre en place ses méthodes de concertation et de co-construction.



C'est donc tout naturellement, **Valérie Rialland** « Pour Les Pradétans ».

Le 19 novembre 2022, nous avons organisé la pose de la 1er pierre symbolique de notre association « Pour Les Pradétans (PLP) » au centre de l'Arepos, devant plus de 300 personnes.

Notre association a pour but de réunir les citoyens désireux de participer à la vie politique, de débattre, de se rencontrer, de mener des actions en commun au-delà des engagements partisans.

L'association a pour vocation de construire et de porter un projet pour Le Pradet et la Métropole de Toulon Provence Méditerranée. D'apporter des solutions pour améliorer le quotidien et la qualité de vie des Pradétans à l'échelon de la commune et de l'intercommunalité. De défendre le patrimoine naturel, historique et culturel du Pradet.

La présence de cette nombreuse assistance, nous conforte dans notre ambition de changement.

Elian Devesa en qualité de président en est le fer de lance, il s'appuiera sur les nombreuses bonnes volontés et compétences pour construire un projet au plus près des réalités.

Bernard Werber nous a largement éclairé sur la capacité des fourmis à travailler d'arrache-pied dans le seul intérêt de la communauté.

T.M







LE MOT DU PRESIDENT

" Janvier qui pointe le bout de son nez, 2023 et oui déjà. Tout d'abord, le moment pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, celle qui annonce les bonnes résolutions mais aussi la volonté d'avancer vers le meilleur.

Comme la figure d'un renouveau et d'une perspective naissante notre association incarne le symbole d'une nouvelle ère " Pour les Pradétans " et je suis fier d'en être son président.

En passant de l'idée au projet, 2022 nous a permis de poser les jalons de notre association. Elle résulte de l'agrégation de personnes d'horizons différents avec un unique objectif, pour que les Pradétans vivent leur commune pleinement. Une structure associative qui repose sur le partage d'idées, de débats, de rencontres et de travail où seul l'intérêt général prévaut. En tant que Président, j'en suis le garant, et c'est avec toute ma force et mon énergie que je servirai l'intérêt de notre Pradet. "

Elian DEVESA





PARCE QUE DEMAIN SE PREPARE AUJOURD'HUI

PLP : 3 lettres

" Pour les Pradetans ", beaucoup de sens en si peu de mots. Alliant le nécessaire à l'humain, passant de la projection à l'action, cette devise est notre axe de réflexion.





LANCEMENT PLP, 2022



Rubrique tête à tête

MAGALI GIRARDOT

53 ans

Magali, une petite présentation ?

Bonjour, Pradétane d'adoption, je suis arrivée sur la commune en 2011. Mariée et maman d'un ado de 17 ans, je travaillais à la CPAM du Var.

Raconte nous ton engagement pour

Le Pradet : Il est principalement social et environnemental. Je souhaiterais que notre commune devienne écocitoyenne dans l'engagement de chacun pour le lien social, la propreté, la revégétalisation et le tri des déchets. Il est nécessaire que tous les habitants des quartiers se sentent concernés.

Avec une graine, que sèmerais tu pour demain ? Ce serait une graine respectueuse de l'humain et de ce qui l'entoure. Que ce soit son environnement végétal ou animal.

Pour conclure, ta citation préférée ? Celle du petit colibri : Un jour, dit la légende, il y a eut un immense incendie de foret. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit " Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !" Et le colibri lui répondit " Je sais, mais je fais ma part."



T.M

Le quartier de la Gare

Gros plan



Un quartier rempli d'histoire en quête d'avenir

Entre 1905 et 1948, sur le réseau secondaire exploité par La Compagnie des Chemins de Fer du Sud de la France reliant Saint-Raphaël à Toulon, il était une gare où l'on entendait crier au son de la cloche : " Le Pradet 2 minutes d'arrêt ". Fermez les yeux et projetez vous dans une autre époque pas si lointaine où la vie pradétane était rythmée par le passage du Macaron, ce train tracté par une locomotive à vapeur dont s'échappait une épaisse fumée.

Sur le tracé aujourd'hui reconvertis en piste cyclable vous pouviez faire halte à la Bayette et à la Diligence si vous alliez vers Hyères ainsi qu'au Montcalm et au Pont de la Clue en allant en direction de Toulon. Pour l'anecdote, la station du Pont de La Clue était habitée par du personnel de la compagnie et dont le travail consistait en plus de la billetterie à baisser et lever la barrière pour couper la nationale 559 au passage du train.

À deux pas de la gare du Pradet trône

fièrement l'ancienne cave vinicole faisant face à la plus modeste mais pas moins indispensable cave coopérative agricole. C'est ici presque toute l'histoire de notre Pradet qui est ici symboliquement représentée dans sa vocation agro-viticole et que l'on retrouve sur le blason de la ville avec la corne d'abondance et dans sa devise Semper supra det (qui donne toujours davantage).

Nos ancêtres avaient très intelligemment implanté la gare pradétane à un endroit stratégique à quelques encablures de la place de l'Église, à côté des coopératives et aux pieds des vallées de la Garonne de la Cibonne et de l'Artade pour allier le transport des voyageurs avec celui du fret. Cette épopée prit fin au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, les bombardements sur le réseau ferré et l'avènement du règne de l'automobile en auront eu raison.

Depuis, ce quartier n'a cessé de se métamorphoser. Les vignes et les vergers ont été remplacés par des résidences et des lotissements, l'école Charles Sandro a vu le jour avant d'être déplacée sur le terrain de l'ancien stade Pierre Antoni. Sur le site de l'ancienne école dont une partie des locaux ont été conservés pour héberger les activités associatives a été édifié l'Espace des arts.

Aujourd'hui ce sont des maisons qui sont rasées pour faire place à des immeubles. Certains bâtiments historiques semblent être en déshérence. Tout un quartier retient son souffle depuis les annonces de reconversion de bâtiments en bar à bières ou de construction d'un parking silo.

Les habitants souhaitent une concertation afin que soit trouvé un juste équilibre entre la conservation du patrimoine, la sérénité du quartier et l'intérêt général mais le doute plane avec de nombreuses incertitudes pour les résidents directement impactés.

Nous devons être attentifs à l'évolution de ce quartier témoin de l'histoire pradétane. La population doit être écoutée et entendue. Avec elle, l'avenir doit être tracé, pour répondre aux nécessaires besoins des Pradétans mais sans préempter l'avenir, sans sacrifier notre patrimoine architectural, culturel et l'équilibre social sur l'autel de la mégalomanie et du béton.

J.L.S





BULLETIN D'ADHÉSION

MES COORDONNÉES

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Date de naissance :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone mobile :

Courriel :

@.....

Profession :

Mandat(s) électifs(s) actuel(s) :

MA COTISATION L'adhésion est individuelle

Cotisation
de base :

10€

Cotisation
de soutien :

40€

Cotisation
18 - 25 ans :

5€

Cotisation
16 - 18 ans :

0€

Cotisation
montant libre :

10€ minimum €

Votre soutien de 40 €, ne vous coûte que 14 € après réduction d'impôts de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Chèque à établir à l'ordre de : ANF PLP et à retourner accompagné de ce bulletin à :
Pour Les Pradétans, 213 Chemin de l'Artaude, 83220 LE PRADET

MERCI DE LIRE ET COCHER LES CASES OBLIGATOIRES SUIVANTES

Je certifie sur l'honneur être une personne physique et que le règlement de mon adhésion ne provient pas d'une personne morale mais de mon compte bancaire personnel.

J'ai lu et accepte les mentions d'information relatives au recueil de mes données personnelles ci-dessous.

J'accepte de recevoir les informations de Pour Les Pradétans par voie postale, courriel, SMS, appels téléphoniques.

Date : / / Signature :

MENTIONS LÉGALES

Les dons des personnes morales sont interdits. L'ANF PLP est l'association de financement de Pour Les Pradétans, en cours d'agrément. Pour cette année, le reçu vous sera adressé par courrier au cours du premier trimestre de l'année prochaine par l'ANF PLP. Le reçu édité par la CNCCFP vous permettra de bénéficier de la réduction d'impôt dans les limites fixées par la loi. Conformément à l'article L.59.2 du code électoral, cette association de financement électoral déclarée le 11 mai 2007, agrément du 16 mai 2007 est seule habilitée à recueillir des dons dans les limites précisées à l'article L.11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988, modifié, reproduit ci-dessous partiellement, A,B & C : A. au premier alinéa de l'article 11-4 qui énonce que « Les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7 500 euros. » ; B. au troisième alinéa de l'article 11-4 qui énonce que « Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués ; modification de l'article 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 par l'article 25 de la loi n°2017-1339 du 15 sept. 2017 : « Une personne physique peut verser un don à un parti ou groupement politique si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.» C. au premier alinéa de l'article 11-5 qui énonce que « Ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3750 euros et d'un an d'emprisonnement ». Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse postale suivante : Pour Les Pradétans, 213 Chemin de l'Artaude, 83220 LE PRADET ou par courriel à pourlespradetans@gmail.com.



POUR LES PRADETANS

213 chemin de l'Artaude
83220 Le Pradet

CONTACT

Téléphone : 06 95 17 41 65
Courriel : pourlespradetans@gmail.com

SIREN : En cours d'immatriculation

ISSN en cours

Dépôt légal à parution

1000 exemplaires

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Valérie Rialland

DIRECTEUR ADJOINT :

Elian Devesa

